



TeFG/RAC	En cas de protéinurie ou de néphropathie chronique : <i>RAC cible : < 40</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépister les atteintes rénales en calculant le TeFG ou le RAC, selon les recommandations (voir page 27). • Si les résultats obtenus sont supérieurs aux valeurs cibles : <ul style="list-style-type: none"> • Administrer un inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (ICEA) et/ou un antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II (ARA) à la dose maximale tolérée par le patient et modifier les facteurs de risque CV, afin de faire descendre le RAC sous 40; et • Si le RAC est > 60, adresser le patient à un néphrologue.
Traitement antiplaquettaire	<i>Il faut amorcer un traitement antiplaquettaire chez tous les patients ayant subi un AVC ischémique ou un AIT et le poursuivre indéfiniment, à moins qu'il ne soit contre-indiqué ou que l'emploi d'un anticoagulant ne soit indiqué.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Des données semblent indiquer que l'administration (1) de l'association AAS/dipyridamole à libération prolongée ou (2) du clopidogrel s'est révélée plus efficace que l'utilisation d'AAS en monothérapie dans un contexte de prévention secondaire. • Il n'est pas recommandé d'administrer un traitement associant de l'AAS à du clopidogrel pendant une longue période. • En monothérapie, la dose d'entretien de l'AAS est habituellement de 80 à 325 mg par jour. • L'emploi du traitement antiplaquettaire est indiqué à vie en prévention secondaire des AVC ischémiques et des AIT.
Traitement antithrombotique	<i>Warfarine</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les patients qui ont des antécédents d'AVC et qui présentent une fibrillation auriculaire doivent recevoir un traitement par la warfarine visant un RIN de 2,5; un RIN de 3,0 (valeurs extrêmes : 2,0 et 3,0) s'ils portent une prothèse valvulaire cardiaque; ou un RIN compris entre 2,5 et 3,5, s'ils sont susceptibles de se conformer aux modalités du suivi et qu'ils sont exposés à un faible risque de complications hémorragiques.
Vaccination contre la grippe	<i>Annually</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les patients atteints de maladie cardiovasculaire (MCV) doivent être vaccinés contre la grippe tous les ans.
Recommandation	<i>Spécialiste des AVC Endartériectomie carotidienne</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Il peut être utile d'adresser le patient à un spécialiste qui pourra confirmer le diagnostic et la cause de l'incident, d'une part, et assurer une prise en charge globale, d'autre part. • Il faut proposer aux patients qui présentent une sténose carotidienne de 70 à 99 % (mesure obtenue par angiographie ou au moyen de deux techniques d'imagerie non effractives) de subir une endartériectomie carotidienne dans les deux semaines qui suivent l'accident (AVC ou AIT).

LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES – L'AIT ET L'AVC ISCHÉMIQUE

SITE WEB DU CENTRE RÉGIONAL DES AVC DE CHAMPLAIN

Adresse : www.champlainstrokecentre.org (en anglais seulement)

Le Centre régional des AVC de Champlain est chargé de piloter, de concevoir, de mettre en place et de coordonner tous les aspects de la prévention et de la prise en charge des AVC dans la région de Champlain, qu'il s'agisse de la promotion de la santé, de la prévention primaire ou secondaire, de la phase préhospitalière, des soins de courte durée, de la réadaptation physique ou de la réinsertion dans la collectivité, y compris les soins de longue durée).

FICHES D'INFORMATION SUR LES AVC

Ottawa : www.champlainstrokecentre.org/images/stories/community/stroke%20info%20cards_r5.1.pdf

Renfrew : www.champlainstrokecentre.org/images/stories/community/stroke%20info%20cards_renfrew_r1.pdf

Comtés de l'Est : www.champlainstrokecentre.org/images/stories/community/stroke%20info%20cards_eastcounties_r1.pdf

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DE CHAMPLAIN

Comme son nom l'indique, le Centre d'accès aux soins communautaires (CASC) de Champlain est la porte d'entrée de tous les services de santé communautaires offerts dans la région. Le CASC de Champlain coordonne les services à domicile, tels que les soins infirmiers, la physiothérapie, l'ergothérapie et le soutien personnel, qui sont fournis aux ayants droit. Il a aussi pour mission de diriger les personnes ayant subi un AVC vers divers services qui sont offerts dans leur collectivité : programmes de jour pour adultes, services de livraison de repas, assistance pour le magasinage et le ménage, ou pour le transport. En outre, le CASC aide les membres de la collectivité qui ne sont plus en mesure de mener une vie autonome à se trouver un autre type de logement et il coordonne les demandes de placement dans les maisons de soins de longue durée.

Tél. : 613-745-5525; numéro sans frais : 1-800-538-0520

Site Web : www.ottawa.cacac-ont.ca



Clinique ou programme : **Centre de prévention des AVC de l'Hôpital d'Ottawa**
Hôpital d'Ottawa
Campus Civic, 2^e étage, section C2
1053, avenue Carling, Ottawa (Ontario) K1Y 4E9
Tél. : 613-798-5353, option 0 Téléc. : 613-761-5360

Description : L'Hôpital d'Ottawa s'est vu accorder le statut de centre régional de prévention des AVC à l'automne 2004. Cette mesure a été prise afin que les membres de la collectivité qui sont très exposés aux AVC reçoivent des soins s'appuyant sur des données cliniques probantes et des pratiques éprouvées. Pour remplir sa mission, le Centre s'est doté d'une stratégie globale et intégrée de prévention des AVC, qui est axée sur l'interdisciplinarité. Ses principaux objectifs sont les suivants : réduire l'attente et optimiser l'utilisation des ressources en vue d'améliorer la prise en charge des facteurs de risque chez les patients fortement prédisposés aux AVC, et faire en sorte que les interventions chirurgicales soient réalisées dans des délais appropriés.

Clientèle cible : Les personnes qui sont très exposées aux AVC.

Heures d'ouverture : **Consultation sur rendez-vous.**

Langue : Français et anglais

Coût : S.O.

Recommandation : Sur recommandation d'un médecin. Pour diriger un patient vers le centre : remplir le formulaire de demande de consultation (http://www.champlainstrokecentre.org/images/stories/prevention/spc_consultation_july_07_final.pdf) auquel il faudra joindre les résultats des dernières analyses de laboratoire, la liste des médicaments pris par le patient, ainsi qu'une copie des rapports d'examens de tomодensitométrie. Informer le patient qu'il devra apporter les clichés (sur cédérom) lors de la consultation. Appeler le centre pour faire une demande de consultation et recevoir les directives relatives à l'envoi du formulaire par télécopieur. Informer le patient que le personnel du centre communiquera directement avec lui.

Clinique ou programme : **Clinique de prévention des AVC – Hôpital Général de Hawkesbury**
1111, rue Ghislain, Hawkesbury (Ontario)
Tél. : 613-632-1111, poste 412 Téléc. : 613-636-6194
Personne-ressource : Annie Rioux

Description : La clinique de prévention des AVC de l'Hôpital Général de Hawkesbury est chargée d'évaluer rapidement et de prendre en charge les patients qui sont très exposés aux AVC et les patients chez lesquels on soupçonne des antécédents d'AIT ou qui ont présenté d'autres symptômes d'AVC.

Clientèle cible : Patients qui sont très exposés aux AVC et patients chez lesquels on soupçonne des antécédents d'AIT ou qui ont présenté d'autres symptômes d'AVC

Heures d'ouverture : **Du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.**

Langue : Français et anglais

Coût : S.O.

Recommandation : Sur recommandation d'un médecin. Pour diriger un patient vers la clinique : remplir le formulaire de demande de consultation auquel on joindra les résultats des analyses de laboratoire, ainsi qu'une copie des rapports d'examens de tomодensitométrie. Appeler la clinique pour faire une demande de consultation au nom du patient et lui télécopier le formulaire. Informer le patient que le personnel de la clinique communiquera directement avec lui pour lui fournir la date et l'heure du rendez-vous.

Clinique ou programme : **Vivre avec un A.C.V.**
Centre de Santé Communautaire de l'Estrie
Crysler : Tél. : 613-987-2683
Bourget : Tél. : 613-487-1802
Alexandria : Tél. : 613-525-5544
Cornwall : Tél. : 613-937-2683

Description : Un programme d'éducation et de soutien pour les survivant(e)s d'un accident cérébro-vasculaire (Stroke) et leurs proches. C'est un programme de huit rencontres où nous discutons d'un thème différent avec un professionnel dans ce domaine.

Clientèle cible : Les patients soupçonnés d'un AIT ou d'autres symptômes d'AVC ainsi que les membres de leur famille.

Heures d'ouverture : Variables (offert dans cinq comtés selon la demande)

Langue : Français

Coût : S.O.

Recommandation : Démarche du patient.